



## SCI et déshéritage

-----  
Par ytul24

Bonjour,

Je me permets de venir vous demander conseil au sujet du (dés)héritage.

Mon grand père est mort récemment, il était veuf et avait un très gros patrimoine, notamment immobilier. Il avait trois enfants, dont un (mon père, pas de chance) avec qui il était en froid depuis de nombreuses années, même relation évidemment entre mon père et ses 2 frères et s?urs. En gros mon père VS le reste de la famille, vous sentez le déshéritage venir.

Concrètement, il semble que depuis des années il faisait passer des SCI à ses 2 enfants avec qui il était en bon terme. Il lui restait notamment deux grosses SCI il y a quelques mois, qu'il a également passé à ses deux enfants avant de mourir quelques mois plus tard.

Désolé, je n'ai pas les termes, ni vraiment les détails techniques. Je suis un peu loin du "dossier" et je ne suis clairement pas un expert dans le domaine.

Ma question est : Quelle est la légalité de ce genre de montage ? Cette partie de la famille peut-elle vraiment récupérer la quasi-totalité du patrimoine de mon grand père via des SCI ?

Deuxième question bonus : Le "passage" de ces deux dernières SCI s'est fait il y a quelques mois, alors qu'il n'avait plus toute sa tête. Il avait notamment été remarqué par la police, la nuit, dans sa voiture à l'arrêt, totalement perdu. Alors qu'il était devant chez lui, toutes les portes de sa maison ouvertes, etc. Vous voyez le tableau, il n'était plus au meilleur de sa forme. Il y a-t-il une carte à jouer la dessus à votre avis ?

Merci pour votre temps

-----  
Par ESP

Bonsoir

Sous quelle forme juridique cette transmission de parts de SCI s'est-elle déroulée ?

-----  
Par ju62

Je suis

car je vis à peu près la même situation, mon grand père est tombé malade en 2016 et décédé le 26/08/2017, il aurait écrit son testament le 13 juillet 2017 alors que c'était un légume...

(13 jours après notre mariage auquel il était incapable de se déplacer).

il a eu 2 fils: mon père et son frère.

Mon père est décédé en 2000. ils ont ensuite créé une SCI, mes grand parents, le fils restant et ses petits enfants.

Avant de partir mon grand père m'a demandé pardon, car il avait compris les choses trop tard. Et puis on a vu que depuis 2000, ils ont vendus des maisons puis la leur pour aller vivre chez leur fils ou il lui loue la maison, et que lui se rachète une maison, bien plus grande. c'est compliqué d'expliquer par écrit...

je souhaite tout vérifier, mon grand père demandé tout le temps à mon mari qui est comptable, si il devait publier les bilans comme ci il y avait quelque chose la dessous...